

FREDERIC GUINIERI
Vice-Président
Délégué à la prospective et de l'aménagement
Du territoire, au SCOT et au PLU, à la Stratégie
Foncière et au CPER.

Aix-en-Provence le 27 Février 2019 ,

Monsieur Nicolas ISNARD
Président du Conseil de Territoire du
Pays Salonais
Territoire du Pays Salonais
281 Boulevard Maréchal Foch
BP 274
13666 SALON DE PROVENCE CEDEX

Nos réf. : 2019_DIRURBA_083
Pôle Aménagement et Urbanisme
Dossier suivi par : Mme S.LACAUD
Tel. 04.86.81.35.28

Objet : Avis du Conseil de Territoire du Pays d'Aix sur le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rognac.

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec grand intérêt de votre courrier en date du 29 janvier 2019 dans lequel vous sollicitez l'avis du Conseil de Territoire du Pays d'Aix, en tant que Personne Publique Associée, sur le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Rognac, et je vous en remercie.

Après analyse technique de ce dossier par les services du Territoire du Pays d'Aix, j'ai le plaisir de vous informer que ce projet n'appelle pas d'observation particulière de notre part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

REÇU LE

05 MARS 2019

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
TERRITOIRE DU PAYS SALONNAIS

REÇU LE

05 MARS 2019

SERVICE ADS

Frédéric GUINIERI